

L'Autriche durcit la loi interdisant les symboles nazis et extrémistes

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 5 heures,
Mis à jour il y a 5 heures



La loi sévit également contre la dégradation de drapeaux nationaux, alors que plusieurs emblèmes israéliens ont été arrachés de synagogues récemment à Vienne et ailleurs en Autriche. *Tobias Arhelger / stock.adobe.com*

Porter des symboles nazis ou tout autre symbole de la liste, qui inclut notamment le Hamas, l'organisation des Frères musulmans ou le Hezbollah, sera désormais passible d'amendes plus lourdes, pouvant aller jusqu'à 20.000 euros.

Le Parlement autrichien a durci vendredi 15 décembre la loi interdisant les symboles nazis ou encore liés au mouvement palestinien Hamas, dans le but de contrer la montée des actes antisémites et extrémistes. Le pays alpin, annexé par Adolf Hitler en 1938, dispose d'une des législations les plus strictes d'Europe concernant les délits à caractère néo-nazi mais les condamnations sont rares.

L'amendement à cette loi de 1947 a été adopté par l'ensemble des députés, à l'exception de ceux du parti d'extrême droite FPÖ. Porter des symboles nazis ou tout autre symbole de la liste, qui inclut notamment le Hamas, l'organisation des Frères musulmans ou le Hezbollah, sera

désormais passible d'amendes plus lourdes, pouvant aller jusqu'à 20.000 euros. Autre élément, les fonctionnaires jugés coupables seront démis de leur fonction.

Lutter plus efficacement contre l'antisémitisme

Le texte criminalise par ailleurs toute minimisation de l'Holocauste et autres atrocités nazies, pas seulement dans les cas flagrants comme c'était le cas jusqu'à présent. Les délits commis par des Autrichiens à l'étranger, notamment via la diffusion de propagande par internet, tombent sous le coup de la nouvelle loi, qui facilite aussi la confiscation des objets de dévotion nazis.

Elle sévit également contre la dégradation de drapeaux nationaux, alors que plusieurs emblèmes israéliens ont été arrachés de synagogues récemment à Vienne et ailleurs en Autriche. La ministre de la Justice Alma Zadic avait évoqué début décembre un amendement «*historique*», indispensable pour lutter plus efficacement contre l'antisémitisme, l'extrémisme et le foisonnement de la désinformation. Le Comité international de Mauthausen a salué les améliorations apportées, tout en déplorant le fait que le négationnisme ne soit puni que s'il a été commis en présence d'au moins dix personnes.

L'Autriche, pays natal d'Hitler, s'est longtemps présentée comme une victime du nazisme, niant la complicité de nombreux Autrichiens. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 1980 qu'elle a commencé à examiner sa responsabilité dans l'Holocauste. Au total, 65.000 Juifs autrichiens furent assassinés et 130.000 contraints à l'exil.

La rédaction vous conseille

- [La proutidente d'Harvard maintenue à son poste après la polémique sur l'antisémitisme dans son campus](#)
- [Islamophobie et antisémitisme: «Quand l'Union européenne cède au “statistiquement correct”»](#)
- [Antisémitisme sur des campus américains : la proutidente de l'université de Pennsylvanie démissionne](#)

Sujet

Autriche